



Communiqué de presse

Mende, le 2 juillet 2015

APPEL A LA VIGILANCE FEUX DE FORETS

Mardi 30 juin et mercredi 1^{er} juillet, deux feux se sont déclarés dans le sud du département (Cassagnas et Quezac) nécessitant l'intervention du SDIS 48 et de 4 canadiens. Plus de 5 hectares ont été détruits.

Chaque année, en France, des milliers d'hectares de forêts partent en fumée entraînant la destruction de la faune sauvage et de la flore, la perte de biens personnels ou collectifs et, malheureusement parfois, de vies humaines.

L'absence de précipitations et les températures élevées augmentent le risque d'incendie de végétation. Hervé MALHERBE, préfet de la Lozère appelle les lozériens ainsi que les nombreux touristes venus visiter le département à la plus grande vigilance.

Il est absolument nécessaire :

- de ne rien faire brûler en extérieur,
- de ne pas jeter de mégots de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- de ne pas allumer de feux (barbecue...) dans les espaces naturels.

Si vous êtes témoin d'un départ de feu, informez immédiatement les sapeurs-pompiers : 18 ou 112.